



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 148 • NUMÉRO 290 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 2 mai 2018

—
Présidence de l'honorable Geoff Regan

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 2 mai 2018

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

• (1400)

[Traduction]

GORDON BROWN

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, l'opposition officielle, le caucus conservateur et la Chambre tout entière sont en deuil. Je suis très triste d'informer la Chambre que notre cher ami et collègue, le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, Gord Brown, est décédé soudainement plus tôt ce matin.

Avant de commencer, je tiens à témoigner notre gratitude aux membres du Service de protection parlementaire, qui, ce matin, ont été les premiers à arriver sur les lieux et qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour sauver la vie de Gord. Monsieur le Président, je vous prie de leur transmettre nos plus sincères remerciements pour les efforts qu'ils ont déployés pour sauver notre ami.

Nous sommes tous extrêmement choqués et attristés par le décès soudain de Gord.

[Français]

Nous sommes tous très attristés de sa mort soudaine.

[Traduction]

Même si la douleur est particulièrement poignante pour les députés de ce côté-ci de la Chambre, qui ont travaillé avec Gord, qui ont fait campagne avec lui, qui se sont battus à ses côtés pendant des années, je sais qu'il avait aussi le respect de tous ses collègues de la Chambre, et son départ attristera quiconque a eu l'honneur de le côtoyer, de travailler avec lui ou de l'affronter sur le parquet pendant un débat.

Gord et moi avons été élus en même temps. Nous sommes de la cohorte de 2004, mais comme pour bon nombre d'entre nous, sa vie politique a commencé bien avant, à l'époque où il était encore aux études, à l'adolescence. Exemple parfait du joyeux combattant, Gord a commencé par faire du bénévolat pour notre parti: un vrai militant conservateur, quoi. Pendant des décennies, il a contribué à de très nombreux aspects du Parti conservateur, à commencer par son aile jeunesse, où il a fait ses débuts. Il a aussi collaboré aux diverses courses à la chefferie, en plus de s'intéresser à la politique municipale et provinciale.

Tous les conservateurs de l'Ontario connaissaient — et surtout, respectaient — Gord Brown. Il était dévoué corps et âme aux électeurs de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, qui lui ont témoigné leur confiance élection après élection.

Pendant la législature actuelle, il a occupé le poste de whip en chef de l'opposition, une importante responsabilité dans les premiers jours de cette législature. C'était un éternel optimiste qui n'hésitait pas à faire des compliments ou à encourager les gens. Il est devenu whip de notre parti tout de suite après la dernière élection, et j'ai eu l'honneur de servir avec lui en tant que leader parlementaire.

Comme certains le savent, le leader parlementaire et le whip occupent la même suite de bureaux au quatrième étage. Je me souviens du jour où son personnel lui a acheté un fouet pour souligner sa nomination à ce poste. Il a trouvé cela bien amusant. Je me souviens, pendant les premiers jours de cette session, d'avoir souvent entendu le claquement du fouet, et j'étais toujours inquiet qu'il se blesse.

Lorsqu'il est devenu whip, il s'est donné comme priorité d'apprendre à connaître tous les membres de notre équipe, pas seulement en tant que collègues, mais également en tant que personnes. Il était conscient du fait que notre mode de vie pouvait créer de grandes difficultés pour les députés, et il voulait faire en sorte que les membres du caucus s'appuient entre eux, pas seulement sur le plan professionnel, mais également sur le plan humain.

• (1405)

[Français]

Il a pris ce rôle très difficile avec son professionnalisme habituel, et son flair politique rayonnait sur tous les dossiers auxquels il s'attelait.

[Traduction]

On parlera abondamment de la contribution de Gord à sa collectivité comme conseiller municipal, membre de la chambre de commerce et bien plus encore.

Aujourd'hui, nous pensons à sa famille, à son épouse, Claudine, et à ses deux fils, Tristan et Chance. Nous partageons leur peine.

La semaine dernière, nous avions une activité à laquelle nous voulions que Gord assiste. Il a refusé l'invitation initiale. J'ai donc demandé à mon personnel de le relancer pour qu'il sache à quel point sa présence était importante. Il a rappelé et a dit: « Je ne peux pas y assister. J'ai pris un engagement avec la seule personne plus importante pour moi que l'équipe. » Il parlait de Claudine. Il avait prévu une soirée en tête à tête avec son épouse et il n'allait pas y renoncer pour qui que ce soit. Nous sommes heureux qu'il ait tenu son engagement.

Beaucoup de députés à la Chambre ont travaillé avec lui dans le cadre de diverses fonctions et au sein de plusieurs comités au cours des 15 dernières années. Toutefois, les personnes qui ont eu l'occasion de mieux le connaître sont probablement celles qui l'ont côtoyé sur la glace. En effet, il était le capitaine de l'équipe de hockey du Parti conservateur. Monsieur le Président, je sais que vous avez eu le plaisir de jouer avec lui. Jouer au sein de cette équipe le passionnait autant que s'acquitter de ses fonctions parlementaires parce que cela lui permettait d'apprendre à mieux connaître personnellement ses collègues et de passer de bons moments avec eux à l'extérieur de la Cité parlementaire.

Il m'est difficile de trouver les mots justes pour décrire comment la nouvelle du décès de Gord a terrassé l'ensemble de la famille conservatrice.

Je veux remercier les députés de tous les partis, ainsi que ceux qui siégeaient ici au cours des législatures antérieures, de tous leurs bons souhaits.

[Français]

Aujourd'hui, nos pensées et nos prières sont avec ses proches en ces temps difficiles.

[Traduction]

Gord s'est investi passionnément dans tout ce qu'il a entrepris. Dernièrement, il a fait un travail exceptionnel, défendant les victimes de la thalidomide. Il a abordé ce dossier avec sincérité, sachant qu'il y avait un vrai coût humain pour les gens touchés. Il a été ému par leur souffrance, et cela l'a poussé à faire quelque chose. Cela a été une source d'inspiration pour chaque membre de notre équipe de le voir se lancer dans ce projet.

Nous ignorons le moment et l'endroit de notre décès. Nous nous fions à la miséricorde illimitée de Dieu et à son amour éternel. Nous espérons que sa mémoire sera une bénédiction sur nous tous à la Chambre. Que son âme ainsi que l'âme de tous les fidèles défunts reposent en paix.

● (1410)

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec une profonde tristesse que je prends la parole aujourd'hui pour ajouter ma voix à celle des autres afin de rendre hommage à notre cher ami et collègue Gord Brown. C'est aussi avec grand bonheur que je peux dire à quel point Gord était une personne extraordinaire à tous les égards.

D'abord et avant tout, au nom du Parti libéral et des députés libéraux actuels et passés, j'offre mes plus sincères condoléances à son épouse, Claudine, et à ses deux fils, Chance et Tristan.

J'ai fait plus ample connaissance avec Gord au sein du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, où nous avons fait cause commune dans des dossiers touchant les relations canado-américaines pendant plus d'une décennie.

Si ma mémoire est bonne, la première réunion du groupe à laquelle nous avons participé ensemble a été la Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à l'Île-du-Prince-Édouard. J'avais proposé à Gord de lui faire visiter l'île et il avait accepté. Comme nous le savons tous, même si Gord était toujours prêt à travailler avec les députés de tous les partis, il était conservateur jusqu'au bout des ongles. Ce fut donc intéressant, c'est le moins qu'on puisse dire, de voir Gord monter dans mon camion rouge et faire le tour de l'île avec moi, et ce fut aussi un plaisir. Nous avons répété l'expérience plusieurs années plus tard, lorsque le Parti conservateur a tenu la réunion de son

caucus national à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est avec plaisir que je suis allé cueillir Gord Brown à la porte avec mon camion rouge.

Je dois dire que, j'ai eu beau essayer, Gord n'allait pas changer d'affiliation politique. Il parlait souvent de sa circonscription, des Mille-Îles et du fait qu'il pouvait voir les États-Unis depuis son jardin. C'est avec une grande fierté qu'il a présenté un projet de loi pour modifier le nom du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent du Canada et le remplacer par Parc national des Mille-Îles du Canada. Cette mesure législative est devenue loi en 2013 grâce à son travail diligent.

Gord a été coprésident du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis et il a travaillé sans relâche pour établir et maintenir de bonnes relations avec nos pendants du Congrès américain. Il était indéniablement l'un des meilleurs ambassadeurs du Canada dans les dossiers bilatéraux avec les États-Unis, et pas uniquement dans le contexte du groupe interparlementaire. À diverses occasions, il s'est rendu à Washington pour jouer dans l'équipe de hockey des représentants républicains. Certains affirment que les hockeyeurs républicains disaient que Gord était leur « as », ce que le principal intéressé appréciait énormément. Bref, les représentants américains étaient enchantés de le compter dans leur équipe. Lors de rencontres avec les représentants du Congrès aux États-Unis, nous avons entendu parler de plusieurs hockeyeurs, mais particulièrement de Gord, qui jouait dans l'équipe des républicains.

De toute évidence, Gord adorait le hockey, et le talent de son fils pour ce sport était pour lui une source intarissable de fierté. Souvent, il sortait son téléphone pour montrer des photos et des vidéos de Tristan tout jeune qui filait sur la glace, revêtu de pied en cap de l'équipement complet. J'imagine que bon nombre d'entre nous à la Chambre ont vu ces vidéos. Gord était très fier de sa famille.

Dans cette enceinte, de même que lors de ses déplacements aux États-Unis, Gord manifestait toujours du respect à l'égard de tout le monde et il examinait attentivement le point de vue des autres même s'il n'était pas nécessairement d'accord. Voilà le genre d'homme qu'il était.

Gord s'était fixé des objectifs et des priorités, et il était déterminé à les atteindre dans la sphère politique. Néanmoins, il a toujours souligné clairement l'importance de la famille et des amis. À ses yeux, les gens qui lui étaient chers venaient toujours en premier.

Son départ laissera un grand vide pour tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Nous offrons encore une fois nos condoléances à sa famille.

● (1415)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, comme beaucoup d'entre vous, je suis sous le choc et je n'arrive pas à croire que nous avons perdu l'un de nos collègues, le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, notre ami, Gord Brown.

Les néo-démocrates offrent leurs prières et leurs condoléances à Claudine, Tristan et Chance. Nous les remercions d'avoir accepté de partager Gord avec le Parlement et avec le Canada.

Je prononce ces paroles avec humilité et fierté: humilité devant un député qui représentait d'abord et avant tout les électeurs de sa circonscription et fierté d'avoir connu Gord sur les plans professionnel et personnel, ce qui nous a permis de forger une amitié.

Gord avait des convictions fermes, mais il n'était pas un idéologue. Cela l'a beaucoup aidé dans divers rôles au Parlement, en tant que député, en tant que membre d'un comité, en tant que whip, et dans les nombreuses associations parlementaires dont il faisait partie. Je l'ai mieux connu dans son rôle de vice-président et de coprésident du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, un rôle qu'il aimait et qui lui tenait à coeur.

À ce titre, Gord était un homme d'État efficace pour le Canada, une efficacité dont l'importance ne saurait être sous-estimée. Il incluait tous les membres, et dans le cadre de ses démarches auprès du Congrès et des sénateurs à Washington, il a rapidement obtenu le respect et l'admiration tant des démocrates que des républicains. Rien ne peut unir davantage un néo-démocrate et un conservateur que de se retrouver à l'extérieur de la Maison-Blanche pour le Canada.

Nous savons tous que Gord était un grand amateur de sports. J'en ai été témoin lorsque l'équipe de hockey du NPD a affronté l'équipe conservatrice. La participation de Gord à ce match a contribué à la victoire écrasante de son équipe. En tant que gardien de but du NPD, j'attribue cela à sa détermination. Notre équipe a été éliminée peu de temps après. Il n'y a pas une seule fois où j'ai croisé Gord dans ce couloir sans que l'on parle d'entraînement, des activités sportives de nos fils, de son neveu et d'autres membres de sa famille.

Son ouverture était l'une des choses qui le caractérisaient, lui et son travail, en tant que député. C'est probablement l'une des plus grandes contributions que peut faire une personne. Nous étions toujours conscients de ce pour quoi Gord se battait. Il avait toujours à coeur les intérêts des gens qu'il représentait et du Parlement. Je lui en serai à jamais reconnaissant.

Quand on vit près de la frontière, on finit par devenir patriote, et pas juste un peu. Gord en était un. Nous serons toujours reconnaissants de l'enthousiasme qu'il manifestait pour le tourisme, pour l'environnement, et pour le Canada.

Je dis au revoir à mon frère de la frontière. Il ne sera jamais oublié. Je remercie encore une fois la famille, les amis et la collectivité de Gord d'avoir accepté de le partager avec nous et d'avoir veillé à ce qu'il ait l'occasion de faire du Canada un meilleur endroit où vivre.

Que Dieu bénisse Gord.

[Français]

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, GPQ): Monsieur le Président, nous sommes tous consternés d'apprendre le décès de notre collègue, le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, Gord Brown.

En mon nom et en celui de mes collègues du Groupe parlementaire québécois, je tiens à offrir mes condoléances à son épouse et à ses enfants, ainsi qu'à ses proches et à ses amis, aux gens de sa circonscription, tout comme à ses collègues du caucus conservateur.

En politique, nos confrontations à la période des questions retiennent davantage l'attention que nos moments de collaboration. Toutefois, nous sommes tous ici dans le même bateau, réunis par l'appel du service public, et c'est en plein exercice de ce service public que Gord nous a quittés.

Je tiens à lui dire merci pour les 14 années qu'il a consacrées à représenter les gens de chez lui avec toute son énergie.

Puissent son épouse et ses deux enfants trouver la sérénité et le courage nécessaires pour affronter cette lourde épreuve.

Sincère condoléances.

● (1420)

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre d'adresser la parole à la Chambre.

À titre de chef parlementaire du Bloc québécois, au nom de notre chef, Martine Ouellet, et au nom de tous mes collègues et des membres du Bloc québécois, je tiens à offrir mes profondes et sincères condoléances à la famille de M. Gordon Brown, à ses proches, ainsi qu'à tous ses collègues de la Chambre des communes, plus particulièrement aux membres du Parti conservateur du Canada.

C'est dans des moments difficiles comme ceux-ci que nous nous rendons compte de la fragilité de la vie et de notre condition humaine, puisque nous sommes mortels. Notre collègue nous a quittés trop vite. Je suis touché comme député, mais aussi comme être humain, de voir qu'il n'aura pas été en mesure de dire au revoir à ceux et à celles qu'il aime avant de partir.

Je tiens à saluer l'engagement, l'abnégation et le courage de l'homme qui a décidé de consacrer sa vie au mieux-être de ses concitoyens.

Aujourd'hui, nous devons tous lui témoigner notre profond respect et notre plus vive reconnaissance. Mes meilleures pensées et mes prières vont à lui et à ses proches. Qu'il repose en paix et que les siens trouvent la sérénité.

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, en ce jour triste, nous préférierions tous ne pas avoir à prendre la parole pour échanger des souvenirs sur un homme d'exception. Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes nous a quittés beaucoup trop tôt, à l'âge de 57 ans. Son départ est un grand choc pour nous tous. Nous avons appris la nouvelle il y a quelques heures à peine. Il est difficile de parler de Gord Brown au passé.

Je suis vraiment reconnaissante d'avoir pu côtoyer Gord au cours des sept dernières années, à titre de députée. C'était un homme positif, bon et amical qui était animé par un esprit de collégialité. Il est vrai, comme l'a dit mon bon ami de Malpeque, que Gord était conservateur dans l'âme, mais ses convictions ne nous ont pas empêchés de tisser des liens d'amitié. Il savait faire preuve d'impartialité. À titre de président du Comité permanent du patrimoine canadien, il a permis à des personnes qui n'y siégeaient pas de prendre la parole.

À Claudine, Chance et Tristan, nous ne pouvons même pas nous imaginer la douleur et le chagrin que vous ressentez en ce moment. Si nos paroles aujourd'hui peuvent vous donner ne serait-ce qu'un peu de réconfort à l'idée que nous pleurons la mort de Gord, nous trouverons une certaine consolation dans ce fait, parce que votre perte est immense.

Lorsqu'une personne meurt, on a souvent tendance à se remémorer seulement ses bons côtés, à intensifier ses qualités et à oublier ses travers. C'est ce qu'on appelle une hagiographie, c'est-à-dire une biographie très élogieuse. J'espère que, lorsqu'ils prendront connaissance des propos tenus par les députés de tous les partis, les Canadiens sauront que nous n'exagérons pas les qualités de Gord, et que nous ne passons pas ses travers sous silence. Je doute qu'un seul des députés qui connaissaient Gord aurait des commentaires désobligeants à faire à son sujet. Dans le monde de la politique, il n'y a pas de plus grand hommage que d'avoir l'appréciation et l'affection de tous ses collègues, sans exception.

Que Dieu te bénisse, Gord. Tu nous manqueras. J'espère que nous redoublerons d'efforts pour nous traiter les uns les autres avec gentillesse à la Chambre, comme Gord le faisait.

• (1425)

Le Président: Bien dit.

Aujourd'hui, nous avons perdu un membre très estimé de la famille parlementaire. Gord Brown a été un ami formidable, un collègue apprécié, un époux et un père aimant, ainsi qu'une bonne personne, ce qui est particulièrement précieux.

Comme on l'a mentionné, il était un adversaire tenace, tant en politique que sur la glace. Je le sais, car j'ai pu le constater moi-même en l'observant au sein de son équipe et de l'autre côté de l'allée. En toute occasion, il se comportait en véritable gentleman.

[*Français*]

En hommage à sa mémoire, je demande à tous les députés de se lever pour observer un moment de silence.

[*On observe un moment de silence.*]

[*Traduction*]

L'hon. Bardish Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, Lib.): Monsieur le Président, je propose, appuyée par la députée de Portage—Lisgar:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

Le Président: La Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 30.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 2 mai 2018

| | | | |
|-------------------------------|-------|-------------------------------------|-------|
| Gordon Brown | | Mme May (Saanich—Gulf Islands)..... | 19035 |
| M. Scheer..... | 19033 | Le Président..... | 19036 |
| M. Easter..... | 19034 | Mme Chagger..... | 19036 |
| M. Masse (Windsor-Ouest)..... | 19034 | Motion..... | 19036 |
| M. Fortin..... | 19035 | Adoption de la motion..... | 19036 |
| M. Barsalou-Duval..... | 19035 | | |

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>